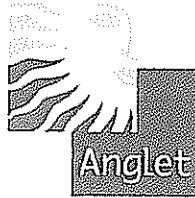


Direction générale des services techniques

Urbanisme
Tél. 05 59 58 35 54
Fax 05 59 58 35 59
urbanisme@ville-anglet.fr



Anglet, le 10 Février 2009

Monsieur BUIS
20, Lotissement Les Chênes
Rue Harausta
64200 BIARRITZ

GR/VA 2009/182
Affaire suivie par Gérard RAFFAUD

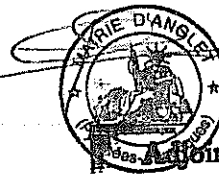
Monsieur,

Je vous adresse ci-joint pour information copie du certificat adressé à Monsieur Le Préfet des Landes.

Je vous en souhaite bonne réception.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Adjoint délégué
Georges DAUBAGNA

P. J. : 1

Direction générale des services techniques

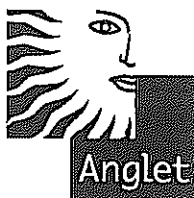
Urbanisme

Tél. 05 59 58 35 54

Fax 05 59 58 35 59

urbanisme@ville-anglet.fr

GR/VA 2009/180



CERTIFICAT

Le Maire d'Anglet, certifie que :

L'arrêté préfectoral du 25 Novembre 2008 prescrivant l'enquête publique relative à la demande présentée par la Société Laminoirs des Landes, a fait l'objet d'un affichage à la porte de la Mairie du 27 Novembre 2008 et 9 Février 2009.

L'affichage dans un périmètre de trois kilomètres autour du lieu d'installation a été effectué et constaté par la police municipale.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Anglet, le 10 Février 2009

Le Maire,



Adjoint délégué
Georges DAUBAGNA

Destinataire :
PREFECTURE DES LANDES
Direction de l'Administration Générale
Et de la réglementation
Bureau de l'environnement
PR/DA GR/2008 n° 750
40000 MONT-DE-MARSAN